



CBD



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/BS/COP-MOP/8/1
17 juin 2015*

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION
SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE SIÉGEANT EN
TANT QUE RÉUNION DES PARTIES AU
PROTOCOLE DE CARTAGENA SUR LA
PRÉVENTION DES RISQUES
BIOTECHNOLOGIQUES

Huitième réunion

Cancun, Mexique, 4-17 décembre 2016

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Organisation de la réunion :
 - 2.1. Adoption de l'ordre du jour;
 - 2.2. Élection des membres suppléants du Bureau;
 - 2.3. Organisation des travaux.
3. Rapport sur les pouvoirs des représentants à la huitième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena.
4. Rapport du Comité chargé du respect des obligations.
5. Rapport de l'Organe subsidiaire chargé de l'application :
 - 5.1. Mode de fonctionnement de l'Organe subsidiaire chargé de l'application;
 - 5.2. Intégration de la Convention et de ses Protocoles;
 - 5.3. Emploi de l'expression « peuples autochtones et communautés locales ».
6. Renforcement des capacités et fichier d'experts en matière de prévention des risques biotechnologiques :

* Deuxième publication le 23 août 2016 pour des raisons techniques.

- 6.1. Rapport sur l'état d'avancement des activités de renforcement des capacités en matière de prévention des risques biotechnologiques et examen du Cadre et plan d'action pour le renforcement des capacités;
 - 6.2. Rapport sur l'utilisation du fichier d'experts en matière de prévention des risques biotechnologiques.
 7. Fonctionnement et activités du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques.
 8. Questions relatives au mécanisme de financement et aux ressources financières.
 9. Coopération avec d'autres organisations, conventions et initiatives.
 10. Rapport du Secrétaire exécutif sur l'administration du Protocole et sur les questions budgétaires.
 11. Évaluation des risques et gestion des risques (articles 15 et 16).
 12. Mouvements transfrontières non intentionnels et mesures d'urgence (article 17).
 13. Transit et utilisations en milieu confiné d'organismes vivants modifiés (article 6).
 14. Examen de l'application et de l'efficacité du Protocole :
 - 14.1. Suivi et établissement des rapports (article 33);
 - 14.2. Troisième évaluation et examen de l'efficacité du Protocole de Cartagena et évaluation à mi-parcours du Plan stratégique.
 15. Considérations socioéconomiques (article 26).
 16. Protocole additionnel de Nagoya – Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation.
 17. Sensibilisation, éducation et participation du public (article 23).
 18. Questions diverses.
 19. Adoption du rapport.
 20. Clôture de la réunion.
-